

{docs}avis-pdv-acte 2{/docs}



Meylan, le 5 octobre 2017

Monsieur Christophe FERRARI
Président
Grenoble-Alpes Métropole

Avis de MeyDIA et Les Verts de Meylan sur le Projet de Ville Acte 2 de la ville de Meylan

Parties prenantes de la concertation sur le Projet de Ville Acte 2 organisée depuis plusieurs mois par la commune de Meylan, les deux associations MeyDIA et Les Verts de Meylan se proposent de mettre l'accent sur un certain nombre de points à destination des élus de la Metro dans le cadre de la préparation du PLUI.

La commune a lancé début 2017 une démarche d'actualisation de son Projet de Ville de 2010, compte tenu notamment des évolutions réglementaires (adoption du SCOT, passage en Métropole, projets de PLUI, PLM, PDU).

Nous faisons le constat que les objectifs affichés du Projet de Ville Acte 1 n'ont pas été atteints :

- La commune de Meylan n'a pas retrouvé un réel dynamisme démographique, l'urbanisation qui se poursuit depuis quelques années n'est pas maîtrisée et la commune mérite chaque jour un peu moins son appellation de ville nature.
- Le PLU adopté en 2012, traduction réglementaire de ce projet de ville acte 1, montre ses limites et ses faiblesses, puisqu'il autorise toutes les dérives que nous voyons dans les programmes immobiliers récents et en cours de construction.
- Malgré des efforts de construction importants consentis, la ville conserve un gros retard en matière de logements sociaux la mettant en défaut vis-à-vis de la loi.
- Enfin, les équipements communaux n'ont pas fait l'objet de programmes de rénovation, bien au contraire.

Nous rappelons ci-dessous les objectifs du Projet de Ville Acte 2 :

- Produire un guide de recommandations et de propositions de règles pour les futures opérations d'aménagement et de construction dans la commune ainsi qu'une carte des espaces à sanctuariser dans le cadre du PLUI.
- Proposer pour le secteur de la Carronnerie un projet d'OAP dans le cadre de l'élaboration du PLUI Intercommunal
- Analyser les opportunités et les enjeux d'évolution du secteur intégrant le tracé préférentiel du TCSP, l'aménagement de PLM et l'évolution du secteur de la fac de pharmacie en proposant un projet d'OAP Cœur de ville dans le cadre du PLUI.

L'avis des deux associations

Les enjeux climatiques

En préambule nous attirons l'attention sur le déficit de prise en compte dans la définition des règles d'urbanisme qui ont été discutées dans cet acte 2 du projet de ville des phénomènes liés au changement climatique (périodes de canicule, événements météorologiques majeurs). Le réchauffement climatique étant deux fois plus rapide dans les vallées alpines, il s'agit pourtant d'un enjeu majeur.

Un PLUI structuré par des OAP

Le PLU de 2012, comme nous l'avons évoqué plus haut, a eu pour conséquence une urbanisation morcelée "à la parcelle", peu respectueuse de la nature, au seul profit des promoteurs, sans réel souci de renforcer la cohésion sociale territoriale. Et surtout, ce PLU a laissé la commune s'urbaniser sans vision d'ensemble au niveau de la commune (traitements des espaces publics, équipements, mobilité).

Avis des deux associations meylanaises "Les Verts de Meylan" et "Meydia" sur le projet de ville Acte2 d

Ces deux associations se proposent, à travers cet avis, de mettre l'accent sur un certain nombre de poi